

club

Le magazine de l'Université Claude Bernard Lyon 1



n° 10

→ Décembre 2005



SOMMAIRE

03 → **Annonce**

Rétrovision
Echos des Campus

04~05 → **Les trésors de Lyon 1**

Les collections de Physique :
la mémoire de l'imagination

06~07 → **Initiatives**

Les cybercafés :
après l'effort le réconfort !

L'Université de Lyon

08~09 → **Du côté de nos chercheurs**

Pierre Melhen "Quand la mort permet
de vivre"

10 → **Enseignement**

Le schéma régional de l'enseignement

11~13 → **Initiatives**

Réhabilitation de locaux et constructions
Une journée tremplin pour l'emploi
L'annuaire des anciens

14~15 → **Ce qu'en pense...**

Alain Morvan

Portrait de...

La DRED

16~19 → **Vie de l'Université**

Le CLE

Etre acteur de sa santé
La journée des étudiants
Des préfabriqués provisoires
Rétrovision

20 → **Un métier...**

Dessinateur en bâtiments

Photo couverture
Arbre de Noel 2004



Directeur de la Publication :
Domitien Debouzie,
Président de l'Université

Rédacteurs en chef :
Bernard Courtinat
Marine Ribault

Comité de Rédaction :
Robert Abraham
Bernard Courtinat
Domitien Debouzie
Robert Garrone
Eric Piaton
Joël Reynaud

Photographies :
Bernard Courtinat
Noël Podevigne
Marine Ribault
Eric Le Roux

Maquette :
Jean-Philippe Mathieu
www.atelierchose.com

Imprimerie :
Publi Concept



Édito

Avec quelques jours d'avance, je souhaite à l'ensemble des personnels d'excellentes fêtes de fin d'année.

La très proche nouvelle année sera marquée par au moins trois événements importants pour l'Université Claude Bernard Lyon 1 :

- l'élection du nouveau Président, prévue le 7 février 2006, pour une prise de fonction le 5 mars 2006. Je souhaite une campagne électorale qui soit digne, respectueuse des valeurs universitaires, ouverte à tous et porteuse de projets ambitieux de développement de notre université,
- l'élaboration finale du projet d'établissement, qui servira de base à l'élaboration du contrat quadriennal avec l'État. Nous remettrons notre copie au ministère au 1^{er} décembre, en lui adjoignant le bilan de l'actuel contrat. Une simple remarque : le rythme actuel de quatre ans n'est

plus adapté ; un allongement de la durée des contrats devient indispensable et une décision rapide en ce sens nous simplifierait la tâche (mais ce serait effectif pour les années 2010 !),

- la loi d'orientation sur la recherche : l'Université Claude Bernard Lyon 1 s'est engagée pour la construction d'une Université de Lyon, appellation du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur de Lyon (voir rubrique Initiatives p 6 et 7). Sa réussite permettra une réelle lisibilité internationale des forces lyonnaises en recherche et en formation et une grande mutualisation entre ses établissements membres. Sa construction prendra du temps mais nous ne pouvons pas rater son démarrage, ni le repousser aux calendes grecques.

Bonne lecture à toutes et à tous

Domitien Debouzie



→ ANNONCE ←

CLUB souhaite à tous ses lecteurs une excellente année pour 2006, année importante pour la vie de notre université.

→ RETROVISION ←

Un Village des Sciences sur le domaine de la Doua

Pour cette 14^{ème} édition la Fête de la Science a investi massivement le domaine scientifique de la Doua, du jeudi 13 au dimanche 16 octobre 2005. Les laboratoires de recherche, les bibliothèques et les amphithéâtres ont largement ouvert leurs portes à un public de plus en plus curieux et connaisseur. Les 2400 m² du Double-Mixte ont accueilli plus de quarante stands animés par des associations, des organismes de recherche, des écoles et des entreprises.

L'Université Claude Bernard Lyon 1 soutient la Diffusion de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle par un prix de la culture scientifique sous la forme d'une dotation de 1500 €. Le premier lauréat est le laboratoire des Sciences analytiques pour son stand "Les MATERIAUX dans TOUS LEURS ETATS". **Daniel Guinet**

|03

L'Institut de Médecine Légale fait peau neuve

Le 20 Décembre 2005 sera inauguré le nouvel Institut de Médecine Légale (IML) de Lyon (Domaine Rockefeller). Depuis le 1^{er} juillet 2004, l'IML de Lyon est l'une des composantes de l'Université Claude Bernard Lyon 1 et fonctionne en partenariat harmonieux avec la Division des pompes funèbres de la ville de Lyon. Construit en 1927, cet Institut constituait l'un des premiers centres hospitalo-universitaires modernes alliant sur un même lieu géographique le domaine hospitalier et le domaine universitaire. Aujourd'hui il est le deuxième pôle médico légal français avec annuellement 700 autopsies.

L'accueil de personnes se spécialisant dans le domaine de la police scientifique est facilité par la présence d'INTERPOL à Lyon et surtout de la Police Technique Scientifique Nationale qui est située à Ecully. La coexistence de ces structures de Médecine Légale fait de Lyon un pôle international de Médecine Légale. **Daniel Maticier**

→ ECHOS DES CAMPUS ←

La MPU sarcle l'herbe à Nicot

A l'initiative du Dr. E. Perrenot et de C. Leclerc (directeur administratif de la Médecine Préventive Universitaire), la MPU s'associe à la CPAM (Saône et Loire) dans l'expérimentation de son programme de prévention et de lutte contre la consommation de tabac en partenariat avec la société de téléphonie Orange. 1200 personnes, dont des jeunes de 16 à 25 ans, composent l'échantillon de l'étude.

Dès la rentrée 2005, les étudiants qui souhaitent arrêter de fumer ont pris rendez-vous à la MPU pour se rendre à des consultations anti-tabac. Celles-ci comportent une évaluation de la dépendance au tabac, de la motivation pour le sevrage et une aide personnalisée. Le suivi se déroule sur 6 mois.

La MPU organise des journées spécifiques de prévention et de lutte contre le tabagisme sur les sites de la Doua et de Rockefeller. Les premières se sont déroulées fin octobre 2005 et les suivantes auront lieu en mars 2006. **B.C.**

Un cycle de conférences médicales tout public

A la Faculté de Médecine Lyon R.T.H. LAENNEC a débuté un cycle de conférences, libre d'accès et ouvert à tout public, coordonné par le Professeur Pierre Cochat, Vice Doyen de la Faculté de Médecine LAENNEC.

La première conférence, qui s'est déroulée en Octobre, traitait des « Nouveaux aspects de l'âge ». Elle était animée par le Professeur Denys Pellerin, Vice-président de l'Académie Nationale de Médecine.

La prochaine conférence aura pour thème « le suicide » sera présentée par le Professeur Jean-Louis Terra. Sa date exacte sera prochainement communiquée sur l'Intranet de l'Université. **Anne-Marie Mazzi**

Les collections de Physique : la mémoire de l'imagination

Si certaines collections scientifiques ont pour but de mesurer l'évolution de la biodiversité, d'autres ont, en revanche, un caractère patrimonial et muséologique. La collection d'appareils de Physique de l'Université Claude Bernard Lyon 1 représente une véritable mémoire des appareils de physique dont certains datent de 1848.

Depuis que l'Homme s'est mis en quête de mesurer ses territoires et d'observer les mouvements des astres, les instruments scientifiques existent. Imposée au fil de l'évolution de nos civilisations, la mesure est un outil de rationalité mais également un outil de l'intelligibilité des phénomènes. Les progrès des outils de mesure permettent de révéler les progrès de nos connaissances car c'est la production même du phénomène physique (ou social) qui s'améliore. Ainsi, les instruments de physique ont permis dès la fin de la Renaissance de mieux comprendre les phénomènes naturels et le vivant. Avec le siècle des Lumières (18^{ème} siècle), la science se montre dans les salons et les cabinets. A cet âge du spectacle succède au 19^{ème} siècle, l'âge du laboratoire. Les scientifiques cherchent alors à connaître les limites de l'univers, dans l'infiniment grand comme dans l'infiniment petit mais différence essentielle avec le passé, l'observation directe n'est plus suffisante. En effet, l'optique a cédé la place à l'affichage électronique et à l'informatique.

04 |

« Pas d'imagination sans mémoire » écrivait Diderot dans *l'Encyclopédie* mais que nous reste-t-il dans notre Université comme mémoire des physiciens passés ? Et bien, une collection d'appareils ! Cette collection des appareils de Physique a subi les aléas du déménagement du quai Claude Bernard à La Doua-Villeurbanne. Elle est désormais dispersée dans divers bureaux ou salles de travaux pratiques (TP). Voici un inventaire à la Prévert des appareils les plus anciens.

Commençons par rendre hommage au physicien lyonnais Gouy qui a laissé quelques traces de son passage. Son nom est gravé sur deux appareils:

→ Un réflectomètre qui permet d'analyser la polarisation de la lumière. C'était l'appareil emblématique du catalogue de la maison en 1880. Très bien entretenu, il a servi dans les TP de Licence de Physique jusqu'en 2000, c'est-à-dire 120 ans de service !

→ Un petit interféromètre, aujourd'hui au repos dans les salles d'enseignements dédiés au CAPES.

Le Photomètre de Foucault date de 1850. Cet appareil a été mis au point par Léon Foucault au début de l'éclairage au gaz et permet la comparaison directe de l'intensité lumineuse d'un bec de gaz et d'une source de référence, en l'occurrence un faisceau de bougies. Une bougie délivre ainsi une intensité lumineuse d'une candela (unité d'intensité lumineuse du Système international)! Cet appareil est l'un des derniers éléments d'un laboratoire dédié à l'éclairage qui allait devenir électrique.

Le résonateur de Koenig : il y en avait deux mais le plus beau a disparu... Cet appareil dit « à flamme sensible » fonctionnait au gaz (8 flammes en escalier pour les 8 notes de la gamme), avec un miroir stroboscopique. L'électromètre de Lord Kelvin : celui du degré Kelvin (°K), encore avec sa notice (mais plus sous garantie, l'électromètre fut conçu par Lord Kelvin à partir de 1872).

La machine d'Atwood, qui date de la fin du 18^{ème} siècle, était utilisée pour étudier la chute des corps : en l'occurrence, un pieu d'acajou de 3m de haut.

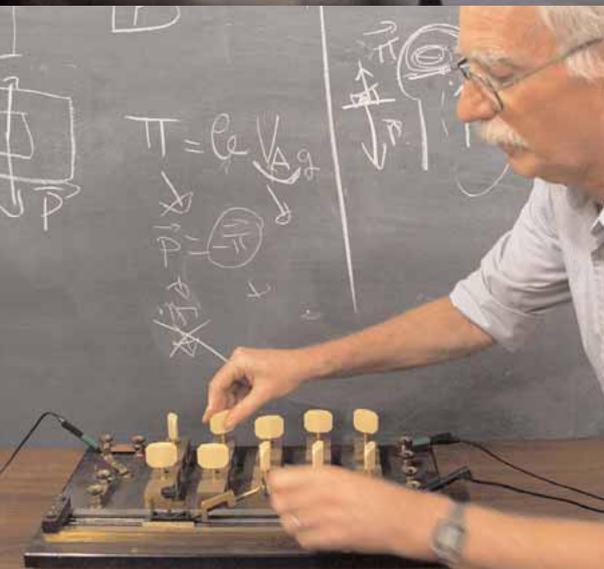
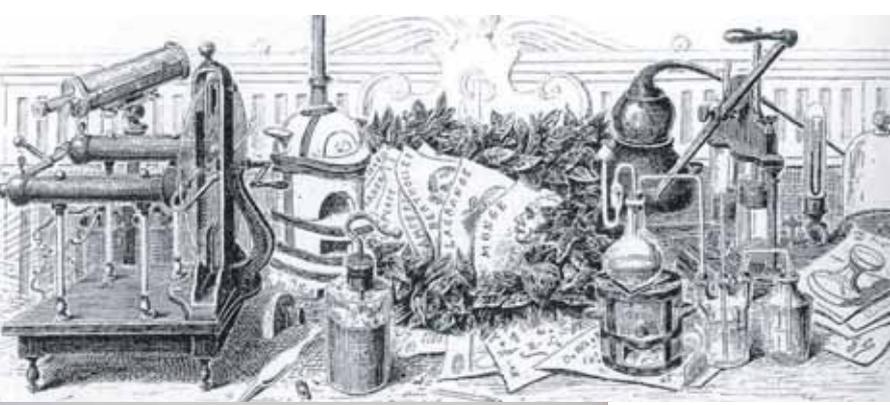
Un appareil qui nous raconte l'histoire de France : un spectrographe avec double-prisme en quartz naturel donné par l'Allemagne à la France en 1918 au titre de réparations de guerre.

Le phosphoroscope de Becquerel : un appareil à bras qui date de la fin du 19^{ème} siècle qui permettait d'observer à l'œil nu et de mesurer au chronomètre le déclin temporel de la luminescence dans des cristaux pour arriver dans les sels d'uranium à la découverte de la radioactivité. Le début de l'IPNL en quelque sorte.

La collection compte encore d'autres raretés comme un appareil pour étudier la biréfringence avec un cristal naturel de spath d'Islande de 15 cm de long, une collection de diapasons, un orgue avec des tuyaux divers ...

Etienne Boursey





Eclairage sur...

La machine d'Atwood consiste en une colonne hexagonale ou cylindrique de 2 mètres au moins de hauteur. Cet appareil servait à rendre sensibles les lois de la pesanteur, en reproduisant la chute des corps au ralenti, et permettant ainsi la démonstration de la loi des espaces (les espaces parcourus sont proportionnels aux carrés des temps) et celle des vitesses (proportionnelles aux temps) de la chute des corps.

Le phosphoroscope imaginé par Alexandre Edmond Becquerel permet à l'observateur de voir les corps étudiés de telle manière que le temps qui sépare l'instant de l'insolation du moment de l'observation soit rendu aussi court que possible et puisse être mesuré. La phosphorescence peut se produire grâce à l'action des rayons solaires, après un brusque réchauffement, ou bien grâce à une action électrique.... Ainsi A. E. Becquerel pu démontrer que les effets qui avaient reçu le nom de fluorescence n'étaient que des phénomènes de phosphorescence d'une durée plus ou moins longue. Il a encore observé de la phosphorescence dans des corps qui ordinairement n'en donnent pas comme le marbre de Carrare. Le phosphoroscope a permis d'aborder en optique des questions analogues à celles de l'absorption et de la perte de chaleur par les corps.

Le résonateur est un appareil qui servait à l'analyse des harmoniques. Un objet sonore peut entrer en vibration par l'influence d'un corps vibrant qui rend le même son dans le voisinage : vitre d'une fenêtre par exemple. Les résonateurs servent à l'analyse du timbre des sons, chacun d'eux entrant en vibration pour répondre à un seul des harmoniques. Si l'on produit devant le résonateur un son complexe, il choisira le son auquel il peut répondre et qu'il répétera en le renforçant : ainsi sera révélé, par une série de résonateurs, la présence de tel ou tel son, échappant à la perception de l'oreille dans les harmoniques d'un son principal. Ils sont employés, par exemple, pour étudier le timbre des voyelles et la position des organes buccaux dans le chant. **B.C.**

→ INITIATIVES ←

Les cybercafés : après l'effort le réconfort !

« Que faire pour se distraire avant, entre et après les cours si l'on doit rester sur un campus », se dit l'étudiant ?

« Comment aménager des lieux de vie pour les étudiants sur des campus dispersés ? », s'interroge l'Equipe présidentielle pour qui, une Vie Etudiante active est un élément d'attractivité de l'Université.

Le responsable du CRIP (Centre de Ressources Informatiques Pédagogiques) ajoute « Comment limiter l'usage festif des ordinateurs des salles dédiées à la pédagogie ? ».

Pour répondre à ces questions, l'Université Claude Bernard Lyon 1 a choisi une solution originale que la région Rhône-Alpes a aidé à réaliser : créer des cybercafés !

Tout d'abord, dans Cybercafé il y a « Café » ; c'est-à-dire la possibilité de se rafraîchir et de trouver quelque chose à grignoter rapidement. Le CROUS est apparu très vite comme un partenaire incontournable. Il gère l'organisation, sauf sur le site de Lyon Sud éloigné de ses champs d'action où une association étudiante, l'AMEUSO, assure cette responsabilité.

Puis, dans Cybercafé figure « Cyber ». Des équipements informatiques dédiés permettent le jeu individuel et le jeu en réseau. De nouveaux logiciels 3D sont régulièrement implantés : les animateurs, étudiants volontaires rémunérés, surveillent les lieux, répartissent les temps de jeu, Par ailleurs, des activités culturelles (projection de films, musique, etc.), des tournois de jeux de cartes ou des conférences, sont régulièrement organisés en soirée par les animateurs ou des associations étudiantes.

Premier créé, le cybercafé de La Doua (Villeurbanne) dispose d'une terrasse engazonnée pour les beaux jours, d'un fond musical comme on les aime avec quelquefois trop de décibels, d'une lumière caractéristique, de fauteuils, de quelques tables pour jouer aux cartes et d'un baby-foot. Bref, un lieu de jeu et de rencontre régulièrement fréquenté par les étudiants et même les membres du personnel faisant une petite pause.

L'IUT B (situé à Villeurbanne) a aménagé son foyer des étudiants pour en installer un, comprenant un large espace convivial. A Lyon Sud (Oullins-Pierre-Bénite), son installation a été associée aux travaux de réhabilitation de l'espace d'Enseignement. Sur le domaine de la Buire (Lyon 8ème), il s'insère dans le sous-sol du bâtiment d'odontologie, avec un espace de cafétéria et une vue imprenable sur le Musée de la dentisterie. Au fur et à mesure, chaque cybercafé trouve progressivement sa personnalité et ses règles!



De nouvelles implantations sont programmées : dès l'automne 2005, l'aménagement sur le site Rockefeller (Rez-de-chaussée à l'entrée) d'un nouvel espace de restauration CROUS, implanté dans des locaux associatifs (Club médical), sera associé à la mise en place d'un espace de jeux électroniques. Et un projet est en discussion à l'IUT A pour le site de Bourg.

Avec en parallèle l'extension des heures d'ouverture des bibliothèques et l'accès tardif au libre service informatique, l'Université accroît la qualité de vie de ses étudiants : le projet du prochain contrat quadriennal avec l'Etat et la Région confortera cette politique avec des salles de travail plus largement ouvertes sur tous les campus. **Micheline Boudeulle**



1



2



3



4



5

L'Université de Lyon

Dans le cadre de la loi sur la recherche, les principaux établissements lyonnais d'enseignement supérieur souhaitent créer le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur de Lyon (PRES), dont le nom proposé est « Université de Lyon ». L'objectif de ce projet est de pouvoir associer sous la même bannière, des Universités et des écoles qui sont habilitées à délivrer le doctorat avec de grands organismes de recherche, des laboratoires d'entreprises participant aux pôles de compétitivité ou de compétence et des collectivités territoriales. A travers cette première étape d'une construction qui, à long terme, se veut plus ambitieuse, ce qui est visée est une coopération fondée sur la recherche et les formations avec principalement les mastères et les écoles doctorales.

L'objectif est clairement affiché : tous les établissements lyonnais habilités à délivrer le doctorat ont vocation, à cette étape de la réflexion, d'adhérer à l'Université de Lyon.

Les partenaires du projet défendent l'idée qu'ils afficheront leurs recherches sous la bannière « Université de Lyon » ; deux actes symboliques forts parmi d'autres. Il serait également intéressant que toutes les publications scientifiques et toutes les thèses concernées soient signées « Université de Lyon ».

A travers cette Université, les objectifs sont de:

- rendre lisible et visible la recherche lyonnaise ;
- définir les axes politiques forts et les projets de la recherche à Lyon ;
- rendre attractif le site lyonnais, en France et à l'étranger ;
- soutenir des projets de recherche, notamment pluridisciplinaires ;
- mener ensemble, établissements et organismes, une réelle politique des emplois ;
- simplifier les procédures administratives de gestion de la recherche parmi lesquelles les transferts de technologie et la valorisation de la recherche.

Pour pouvoir réaliser ce programme, les actions à court terme sont les suivantes:

- une déclaration commune de politique scientifique, à inclure dans le projet et le contrat quadriennal d'établissement de chaque établissement,
- une politique concertée de gestion des ressources humaines, y compris avec les organismes de recherche,
- une politique internationale concertée,
- une politique d'actions incitatives de recherche,
- la mutualisation entre établissements et organismes d'une partie du transfert de technologie et de valorisation,
- une politique commune dans le domaine de la documentation scientifique,
- la définition d'une politique commune au sein du collège des écoles doctorales,
- la définition d'une politique concertée dans l'offre de formation en masters.

Pour des raisons pratiques, toutes les actions ne seront pas mises en œuvre immédiatement. Cependant, les deux premières sont actuellement en cours de réalisation entre plusieurs établissements scientifiques.

Domitien Debouzie

- 1 → ENS de Lyon
- 2 → ENS Lettres et Sciences Humaines
- 3 → Lyon 1 (Gerland)
- 4 → Lyon 1 (Gerland)
- 5 → Lyon 2 (Bron - Parilly)

→ DU COTE DE NOS CHERCHEURS ←

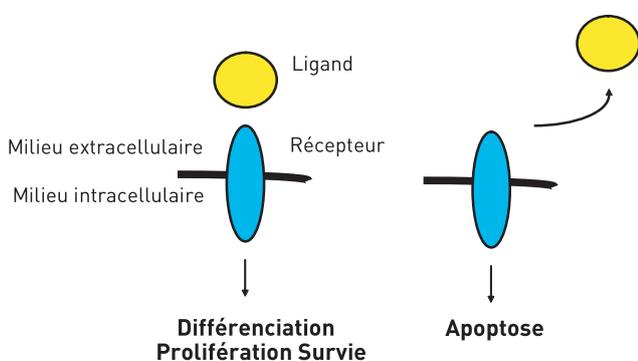
Quand la mort permet de vivre

A l'image d'un puzzle, l'organisme est constitué d'une multitude de pièces (les cellules) ayant chacune une place et un rôle précis à jouer. Lorsqu'une pièce est défectueuse, elle peut mettre en péril l'ensemble de l'organisme.

Pour leur bon fonctionnement, les organismes vivants sont dotés d'un dispositif permettant d'éliminer toute cellule déficiente ou excédentaire : cette mort programmée qui porte le nom d'« apoptose » se produit tout au long de la vie et ce, dès les premiers instants du développement embryonnaire. C'est grâce notamment à ce processus que l'embryon prend forme et que les organes sont progressivement modelés. Par exemple, 85 % des neurones en formation dans un embryon sont ainsi éliminés : un « ménage » nécessaire pour permettre le bon fonctionnement du cerveau. De la même manière, plus de 90% des cellules de l'immunité disparaissent par un processus d'apoptose pour éviter de garder des cellules de l'immunité qui s'attaquent à nos propres antigènes.

08|

En plus d'éliminer les cellules excédentaires, l'apoptose permet de se débarrasser de cellules endommagées qui pourraient être nocives pour l'organisme. Sous l'effet du soleil par exemple, de certains agents chimiques et physiques, de certains virus, ou encore spontanément, l'ADN contenu dans le noyau des cellules peut être endommagé et les cellules présentant des altérations trop importantes de leur matériel génétique doivent être éliminées.



Le concept des récepteurs à dépendance.

Jusqu'en 1998, on considérait que les récepteurs présents dans la membrane cellulaire étaient inactifs jusqu'à l'arrivée et la fixation de leur ligand. Depuis, il a été proposé que certains récepteurs étaient aussi actifs lorsque leur ligands ne sont pas présents et, dans ce cas, le signal donné par le récepteur à l'intérieur de la cellule est un signal de mort par apoptose.

Quand l'apoptose se dérègle

La moindre anomalie dans ce processus peut entraîner des dysfonctionnements à l'échelle de l'organisme. De nombreuses pathologies en témoignent.

Lorsque l'apoptose est insuffisante, les cellules nocives ou endommagées ne sont plus éliminées : il y a alors un risque soit de maladies dites auto-immunes soit, plus fréquemment malheureusement, de cancers. Les cellules cancéreuses, même si elles n'assurent plus leur fonction, continuent à proliférer dans l'organisme.

A l'inverse, une apoptose trop importante conduit à des pathologies telles que le SIDA (i.e., mort de certains lymphocytes) ou, lorsqu'elle touche des cellules du cerveau, certaines maladies neurodégénératives telles que les maladies d'Alzheimer, de Parkinson ou de Huntington.

Apoptose sous haute signalisation

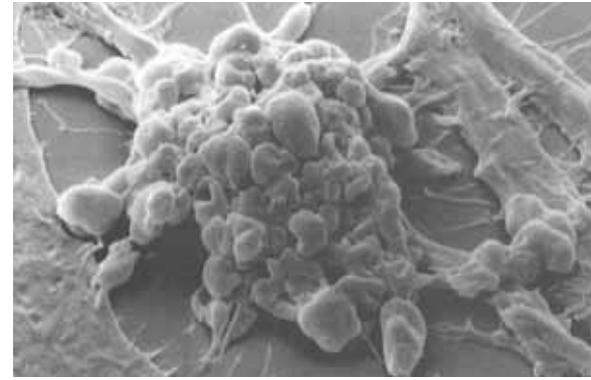
Concrètement, quand l'organisme repère une cellule nocive ou endommagée, il lui intime l'ordre de s'autodétruire. Jusqu'à très récemment, on considérait que cet ordre était donné par le biais d'un signal spécialisé.

En effet, toutes les cellules possèdent à leur surface un ensemble de molécules appelées « récepteurs ». Ces récepteurs scrutent le milieu extracellulaire et reconnaissent des molécules circulantes telles que des hormones. La reconnaissance de ces molécules circulantes appelées « ligands » par un récepteur, le conduit à transmettre un signal à l'intérieur de la cellule. Ce signal peut être un signal de division cellulaire (la cellule devient deux cellules), de différenciation (la cellule acquiert une fonction, une compétence particulière) ou de migration (la cellule se déplace). Parfois, c'est un signal de mort. Dans ce cas, une molécule circulante est reçue à la surface des cellules par des récepteurs membranaires spécifiques appelés récepteurs de mort. L'activation de ces récepteurs par ces molécules entraîne une cascade d'événements à l'intérieur de la cellule tant biochimiques que morphologiques conduisant au « suicide » de la cellule.

Depuis de nombreuses années, notre groupe étudie les mécanismes du déclenchement de l'apoptose et nous avons déjà proposé une nouvelle façon de voir certains récepteurs. Nous les avons nommés récepteurs à dépendance ou « dependence receptors ». Nous avons supposé que ces récepteurs puissent avoir une double fonction à la Dr Jeekyll et Mr. Hyde. Ces récepteurs, lorsqu'ils sont en présence de leur ligand, donneraient un signal « positif » à la cellule (se multiplier, se différencier ou migrer). Par contre, en absence de ce ligand, ces récepteurs ne seraient pas inactifs mais induiraient la mort de la cellule.

Ceci pourrait paraître assez banal et peu important. Cependant, ce mécanisme permettrait l'élimination systématique des cellules qui se développent dans un environnement où le ligand n'est pas présent et pourrait donc être un puissant mécanisme d'élimination des cellules tumorales. Les cellules tumorales ont en effet la terrible propriété de s'éloigner de leur localisation initiale par un mécanisme appelé métastase.

Ainsi, dans la majorité des cas, les cellules qui acquièrent des propriétés tumorales se verraient éliminées par apoptose dès qu'elles s'éloignent de leur localisation initiale grâce à la



Une cellule en apoptose.

La cellule qui s'engage dans un processus d'apoptose est soumise à tout un ensemble de modifications morphologiques. De l'extérieur, la cellule se boursouffle puis se décompose en petites vésicules appelées corps apoptotiques (photo prise en microscopie électronique à balayage).

présence de ces récepteurs. C'est d'ailleurs ce que vient de démontrer notre équipe dans notre dernier article publié dans la revue Nature. En effet, nous avons pu montrer que le blocage chez la souris de la capacité d'un de ces récepteurs à induire la mort cellulaire, entraînait la formation de tumeurs en particulier de tumeurs colorectales.

Malheureusement, certaines cellules tumorales sont plus malignes que d'autres et choisissent soit de perdre le récepteur (par mutation du gène qui permet de faire ce récepteur) soit de produire elle-même le ligand, afin de ne plus être dépendante de la présence du ligand dans l'environnement cellulaire pour vivre. De telles cellules vont alors permettre la formation de tumeurs agressives.

Notre groupe essaie de mieux comprendre comment ces récepteurs/ligands transmettent le signal de vie/mort dans la cellule afin de pouvoir dans le futur, proposer des thérapies qui viseront à réenclencher ce signal de mort de la cellule tumorale et permettre la vie de l'organisme.

Pr. Patrick Mehlen

Apoptose, Cancer et Développement. CNRS FRE2870

Centre Léon Bérard, 28 rue Laennec

69008 Lyon

→ ENSEIGNEMENT ←

Le schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche



Depuis son arrivée à la tête de la région Rhône-Alpes, le nouvel exécutif a souhaité introduire un processus de contractualisation entre la région et les établissements d'enseignement supérieur. L'Université Claude Bernard Lyon 1 adhère pleinement à cette politique et a conclu, fin juin, un premier contrat couvrant les années 2005 et 2006 ainsi qu'une grande partie des actions relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche. En synchronisation avec celui conclu avec l'Etat, cette première phase sera suivie d'un contrat quadriennal pour la période 2007-2010.

10|

Pour la partie « enseignement supérieur », la région s'engage à verser à l'Université un peu plus de 1,2 millions d'euros chaque année, hors bourses de mobilité, sur la base d'un programme de travail adopté conjointement par le Conseil régional et le Conseil d'Administration de l'Université. Si on le compare aux résultats moyens des INCAS ces dernières années, on s'aperçoit que le soutien de la région s'est fortement accru.

Le programme inclut trois axes :

- accompagner des publics diversifiés ;
- structurer et renforcer l'offre de formation ;
- contribuer à l'internationalisation de l'enseignement supérieur en Rhône-Alpes.

La partie « aménagement du territoire et enseignement supérieur » sera traitée ultérieurement.

Les points forts soutenus par la région sont:

- les TICE, avec un développement de la plateforme SPIRAL créée par Lyon 1. De nombreuses ressources pédagogiques produites en Santé seront notamment intégrées. La plateforme contiendra une part importante d'unités d'enseignement en ligne, en complément de celles délivrées en face-à-face. L'offre de formation de Lyon 1 sera présentée selon la norme nationale CDM-fr ;
- doublement de l'investissement dans le tutorat exercé par des étudiants avancés dans leurs études et cherchant des ressources financières complémentaires ;
- organisation de forums enseignants/étudiants/professionnels dans plusieurs formations en liaison avec les clusters recherche retenus par la région ;
- une modernisation de plateformes expérimentales à destination des étudiants,
- la formation continue des enseignants de l'Université ;
- l'internationalisation de plusieurs formations de mastères ;
- l'opération « Route de la Soie » pour recruter des étudiants de la province de Shanghai en master et en doctorat.

Le volet « recherche » du schéma régional s'est déroulé selon un principe différent puisque les établissements ont contribué à définir une liste de quatorze clusters. Lyon 1 émerge à huit d'entre eux : Informatique, Signal, Logiciel Embarqué ; Matériaux et Conception pour un développement Durable ; Chimie durable et Chimie pour la Santé ; Environnement ; Qualité des plantes ; Infectiologie, Immunologie, Cancérologie ; Handicap, vieillissement, neurosciences ; Enjeux et représentations de la science, de la technologie et de leurs usages.

Globalement, le conseil régional a octroyé 12 allocations de recherche à l'Université au titre de 2005, ce qui correspond à une légère augmentation de sa dotation par rapport aux années précédentes. **Domitien Debouzie**

→ INITIATIVES ←

Réhabilitations de locaux et constructions : les grandes manoeuvres

Une politique volontariste de réhabilitations de locaux

Salles d'enseignement

L'introduction de la réforme LMD s'est traduite par une augmentation sensible des besoins en salles d'enseignement. La démolition de certains préfabriqués a encore accentué cette demande. Dans le secteur Santé, l'augmentation des effectifs (résultant d'une augmentation du numerus clausus en médecine et pharmacie) a également nécessité des adaptations incontournables. Les projets annoncés lors de la conférence de presse de septembre 2004 ont été menés à bien : 0,7 M€ pour des aménagements de salles d'enseignement sur le site Rockefeller, 1,5 m€ pour des rénovations d'amphithéâtres et des installations de salles sur le site de La Doua (bâtiments Forel, Grignard, Darwin) où une quinzaine de nouvelles salles sont ainsi disponibles. Quatre salles sont en cours de finition au bâtiment Gregor Mendel, au niveau de la mezzanine après le départ de l'agence comptable. Dès le second semestre 2006, ce sont huit grandes salles et deux moyennes qui seront installées au sous-sol du bâtiment Thémis.

Bâtiments et Services

La rénovation complète du bâtiment abritant l'UFR de Médecine Lyon Sud est en voie d'achèvement pour l'aile Nord ; l'animalerie est prévue fin 2005 et l'ensemble devrait être terminé en septembre 2006. Le bâtiment Présidence a été totalement restructuré et son utilisation rationalisée. Il peut désormais abriter des services jusqu'alors dispersés : agence comptable, service des marchés, service des concours. Cette opération complexe s'est déroulée sans arrêt de l'activité des services administratifs et avec des déménagements multiples de certains d'entre eux. Le gymnase du SIUAPS, agrandi (2375 m²) et rénové sera disponible dès cette année. Plusieurs services de recherche ont été modernisés sur les différents campus, voire transférés en totalité comme l'ISFA (Institut des Sciences Actuarielles et Assurances) qui a migré à Gerland, y compris avec ses enseignements. La rénovation de l'Institut Médico Légal vient de s'achever, ainsi que celle du laboratoire d'Anatomie. Des mises en conformité totales ont été réalisées sur les bâtiments du site de La Buire (concernant le gaz et l'électricité) : UFR de Médecine RTH Laennec et UFR d'Odontologie. Une partie de la rénovation des façades de l'ensemble Rockefeller va débiter.

11

Une dynamique de construction :

- Des aménagements achevés
- Les extensions de la cafétéria de l'UFR de Médecine RTH Laennec ainsi que l'installation du cybercafé de l'UFR d'Odontologie sont achevées.

Des constructions en cours

Une extension de 2820 m² du bâtiment abritant l'UFR d'Informatique (bâtiment Nautibus) sera livrée comme prévu, fin 2005-début 2006. L'agrandissement du Pôle Rhône-Alpes de BioInformatique (surélévation d'un étage, soit 800 m²) vient de débiter.

Des projets à divers stades de développement

La première tranche de l'extension de l'Observatoire de Lyon (1,824 M€) est lancée. La maîtrise d'ouvrage est confiée à la Ville de Lyon. Dans le cadre du Contrat Plan Etat Région en cours, la requalification du site Rockefeller est lancée, ainsi que le début de l'étude pour l'Institut de Génomique Fonctionnelle de Lyon (IGFL) à Gerland (Maîtrises d'ouvrages assurées par le Département). **Robert Garrone**



Une journée tremplin pour l'emploi

Quand on sort de l'Université avec un diplôme de mastère, chercher et trouver rapidement son premier emploi n'est pas gagné d'avance !

Plusieurs raisons expliquent ce phénomène :

En premier lieu, la situation économique actuelle n'est pas favorable et il semblerait que les jeunes diplômés fassent peur aux employeurs, notamment aux TPE et aux PME. Pour rester optimiste, gardons à l'esprit que l'embauche des cadres repart bien.

Ensuite, parce que l'Université n'a malheureusement pas toujours une bonne cote. Le diplôme d'ingénieur, même d'une petite école, est plus connu. Les entreprises lui font plus confiance et les élèves de ces structures bénéficient généralement d'un réseau local efficace pour l'insertion.

Enfin, parce qu'un mastère, qui sait ce que c'est ? Un nom vaguement anglais récemment francisé à connotation sportive ?

12|

Les jeunes diplômés de mastères se voient proposer, et c'est tant mieux, une multitude de ressources pour leur recherche d'emploi. A l'intérieur et à l'extérieur de l'Université, ils peuvent bénéficier de moyens mais, pour en faire le tour, ils perdent un temps précieux. Dans cette situation, ne parlons même pas de leur moral qui baisse au fur et à mesure du temps qui passe !

Voilà pourquoi après cet état des lieux, les directeurs de l'ANPE Cadres et de l'APEC ont envisagé de faire avec l'Université une opération originale en faveur des diplômés de mastère qui se lancent sur le marché du travail : La journée « Tremplin pour l'Emploi ».

Le jeudi 17 Novembre sur le Domaine scientifique de La Doua au Bâtiment Astrée, le Tremplin pour l'emploi a réuni les représentants de nos partenaires qui peuvent aider nos jeunes diplômés dans leurs recherches d'emploi : ANPE, APEC, AFIJ, et d'autres relais à déterminer.

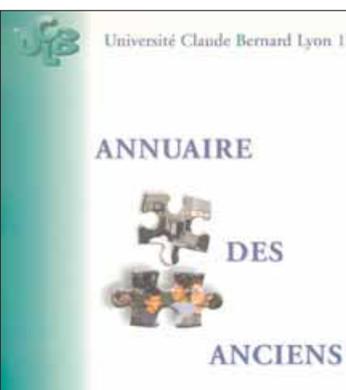
Des tables rondes ont été organisées sur les thèmes suivants :

- les postes d'entrée pour les jeunes diplômés
- les secteurs porteurs à l'embauche
- les jobs à l'international
- les emplois externalisés
- les attentes des entreprises

Cette journée a donné l'occasion à ces jeunes de dialoguer avec des intervenants qui leur ont prodigué des conseils personnalisés. **Micheline Boudeulle**



L'annuaire des anciens...



L'édition 2005 de l'Annuaire des Anciens de l'Université sera bientôt publiée. Comme chaque année depuis 1997, les diplômés à partir de Bac+3 qui le souhaitent pourront y figurer.

Pourquoi un tel Annuaire ? L'idée en est venue à Pascale Fèvre, consultante au Service d'Orientation et d'Insertion professionnelle des Etudiants (SOIE, à l'époque CELAIO) qui, venant du monde du recrutement, avait une grande expérience du secteur. Rien ne remplace un réseau de relations personnelles dans le monde du travail, aussi bien pour la recherche d'un premier emploi que pour changer de travail plus tard. A cette époque, la principale interrogation était la suivante : « Comment aider nos étudiants, en particulier ceux issus des milieux moins favorisés, à se constituer un tel réseau ? ». La réponse ne s'est pas faite attendre : Il fallait construire le propre réseau des diplômés de l'Université, à l'instar des écoles.

De nombreuses filières professionnelles et des associations étudiantes ont depuis longtemps constitué de tels réseaux efficaces, mais qui restent étanches ou inconnus des autres secteurs de formation, alors que l'exercice de l'activité professionnelle est de plus en plus « pluridisciplinaire ». L'objectif était donc d'offrir la possibilité de retrouver des anciens soit en termes de filière suivie, soit en fonction de l'entreprise où ils exercent (y compris la fonction publique) pour tous les secteurs de formation de l'établissement.

La démarche étant originale dans une Université, le démarrage fut lent et le taux de réponse des diplômés bas. Mais, avec le soutien de la Région, nous avons persisté. L'annuaire est régulièrement diffusé aux cabinets de recrutement, aux Directions des Ressources Humaines de nombreuses entreprises régionales. Depuis deux ans, la base de données électronique est accessible directement par le portail Université Entreprise du site web de l'Université. Les diplômés qui y figurent actualisent en direct leur fiche personnelle et les nouveaux inscrits la constituent en ligne. Mais cette initiative ne s'est pas totalement simplifiée. En fait, il y a beaucoup de courrier perdu, de fiches papier avec le contenu à saisir dans la base, des fiches à harmoniser et à valider, des annuaires papier non distribués qui nous sont retournés avec la mention « NPAI »,.... Mais avec tout le chemin parcouru depuis 1997, tout cela ne nous démotive pas car nous sommes obstinés ! Et la dynamique s'est créée. Le nombre d'inscrits a soudain presque doublé ! L'annuaire devient un formidable outil pour l'Université lors de l'analyse de l'insertion professionnelle et du suivi de carrière de nos diplômés ou quand nous souhaitons les associer à nos activités pédagogiques (formations spécifiques, projet professionnel de l'étudiant). Leur témoignage est précieux en échange direct ou dans les rencontres organisées par les filières pour leurs étudiants, sans parler des offres de stages ou d'emplois que certains nous adressent maintenant. La prochaine étape sera de les associer plus étroitement à l'évaluation a posteriori de nos enseignements et à la création de nouvelles formations à partir de leurs observations sur le terrain.

Cependant, deux interrogations demeurent. Comment inciter les nouveaux diplômés à s'inscrire en plus grand nombre dès leur sortie de l'établissement? Comment fidéliser ceux qui figurent dans l'annuaire depuis plusieurs années? Ce chantier est ouvert : toutes les propositions seront les bienvenues.

Micheline Boudeulle



Photo de Noël Podevigne

→ CE QU'EN PENSE... ←

Alain MORVAN

Recteur de l'Académie de Lyon, Chancelier des Universités

L'étymologie nous le rappelle – étudier, c'est *s'appliquer*. Encore faut-il que les décideurs que nous sommes proposons à l'étudiant ce à quoi il a droit pour avoir l'envie, le plaisir, la chance de travailler avec zèle : un environnement matériel propice, une offre de formation cohérente.

14 Première et capitale dans les légitimes exigences des étudiants : le logement. Très attentif à leur confort d'études parce que sensible à tout ce qui touche au quotidien de la vie étudiante, le chancelier des universités que je suis a constitué, dès son arrivée dans cette académie, une structure chargée de suivre l'évolution des besoins en logements. Structure aisément redéployée en Cellule de veille sur le logement étudiant lorsque, par la suite, chaque académie a dû mettre sur pied une telle cellule à la demande du ministère de l'Éducation nationale. Ainsi, depuis 2002, pour parer aux situations d'urgence, une trentaine de places est réservée au sein des internats de plusieurs établissements de l'agglomération lyonnaise (ENS comprises).

Aujourd'hui, reconnaissons-le, la situation du logement étudiant reste tendue ; une vigilance de tous les instants est exigée de tous : services académiques, Conseil régional, Grand Lyon, PUL, universités, associations d'étudiants, chefs d'établissement. C'est aussi de notre *studieuse* détermination à moyen terme que dépend l'amélioration de l'accueil des étudiants. J'ai pour cela souhaité que l'État s'engage dans cette voie en développant de nouveaux espaces. L'aménagement de deux résidences de 250 places chacune est en projet : l'une sur un terrain de l'État à Villeurbanne, l'autre sur le site St-Luc/St-Joseph, dans le cadre du contrat de plan État/Région. Sont en cours d'autres actions qui créeront ou libéreront d'autres places encore.

Veiller aux bonnes conditions de travail des étudiants, c'est aussi œuvrer pour l'efficacité et la cohérence de leur accueil pédagogique et administratif. Comme toute initiative permettant d'aider les jeunes à mieux choisir leurs études et s'y consacrer, j'ai approuvé en son temps la création d'un Espace Multi Services. En parallèle comme en amont, je reste très attaché à ce que soit menée une réflexion sur l'entrée dans l'enseignement supérieur. Nous manquons d'informations sur le suivi des jeunes qui s'y destinent, sur notamment leurs deux premières années. J'ai ainsi mis en place en 2002 une conférence sur le post-bac, en lui assignant deux objectifs : travailler sur le devenir des bacheliers entrant dans le supérieur, rationaliser l'offre de formation post-bac. Nous nous efforçons par exemple en son sein de transformer la concurrence entre IUT et STS (Section de Technicien Supérieur) en une intelligente complémentarité. Une autre de mes préoccupations est l'insertion des STS, des IUT et des CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles) dans le processus du LMD. C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai accueilli l'annonce d'un forum organisé le 13 avril 2006 sur le thème *Enseignement supérieur et LMD*. J'y participerai activement en organisant deux groupes de travail sur la mise en cohérence des CPGE et des STS avec le système LMD. Rappelons qu'il ne pourra s'agir que d'une harmonisation, toute idée d'intégration des classes préparatoires au sein des universités étant bien sûr à écarter.

S'investir pour une certaine vision de l'enseignement supérieur, c'est investir pour la nation. Supérieur, comme l'est l'intérêt de la nation, qui doit livrer un combat résolu contre la décroissance d'effectifs en filières scientifiques. Je sais que l'Université Claude Bernard Lyon 1 y contribue. Je le redis haut et fort : sauvons les sciences ! C'est un enjeu

de société. Il faut promouvoir la démarche et la culture scientifiques, encourager les vocations, en commençant peut-être par réhabiliter la science et restaurer la confiance auprès des jeunes comme de nos concitoyens. Ne nous résignons pas à ce symptôme désamour quasi-sociétal. J'ai pour ma part placé le développement des enseignements scientifiques au centre de ma politique. Aussi ai-je constitué un groupe de projet animé par l'un de mes conseillers techniques. Son objectif : proposer des armes efficaces pour enrayer cette inquiétante désaffection.

Le projet de création d'un Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES), qui conduira notamment à une mutualisation des activités de recherche et de transfert et à la création d'une structure doctorale à visibilité internationale, reçoit mon actif soutien. Sans tomber dans l'obsession du *big is beautiful*, force est de constater que si l'entité universitaire lyonnaise veut retenir l'attention pour d'autres raisons que celles qui tiennent à la rémanence d'un piètre folklore, elle ne pourra y parvenir qu'au prix d'un regroupement de ses forces – et dans l'union indissociable entre enseignement et recherche. Je l'appelle de mes vœux. La loi sur la recherche nous en fournit l'occasion.

→ PORTRAIT DE... ←

La DRED,

par Maddy Didier de St-Amand et Lucette Bernard



- Pouvez-vous nous présenter la DRED ?

La Direction de la Recherche et des Etudes Doctorales (DRED) est un des maillons importants de la chaîne des services administratifs. Elle intervient dans la gestion des personnels, gestion des étudiants, gestions financière et comptable. Elle comprend le service de la recherche et le service des études doctorales.

Le service de la recherche a pour mission majeure de faire la liaison entre les équipes de recherche et le Conseil scientifique. Il accueille au quotidien les enseignants-chercheurs et centralise puis diffuse les informations. De plus, il aide les unités de recherche sur le plan administratif et financier.

Le service des études doctorales est rattaché aux 12 écoles doctorales de Lyon. Il reçoit les étudiants, les inscrit en 3^{ème} cycle, centralise et diffuse les informations sur les appels d'offres par l'intermédiaire des directeurs des Ecoles doctorales (Allocations de recherche, bourses et prix concernant la recherche).

Les écoles doctorales offrent aux étudiants une formation et un encadrement scientifique durant trois années après obtention du master recherche.

Le service des études doctorales suit le doctorant au cours de sa formation, met en place des modules d'insertion professionnelle, gère les thèses en co-tutelles et prépare les dossiers d'inscription à l'Habilitation à Diriger des Recherches.

En 2001, la création d'un collège doctoral a réuni l'UCBL, l'ENS de Lyon, l'INSA et l'Ecole Centrale de Lyon. Depuis 2004, le collège élargi à Lyon 2, Lyon 3 et l'ENS Lettres et Sciences Humaines permet de mener une politique commune.

- Quelles sont vos grandes perspectives ?

Dans l'immédiat nous mettons tout en oeuvre pour que l'UCBL réussisse l'adaptation de son fonctionnement à l'évolution des grandes structures de la recherche en France notamment à travers le prochain contrat d'établissement.

A plus long terme, nous aimerions que la DRED suive le devenir des docteurs cinq ans après l'obtention de leur diplôme. Nous visons à améliorer l'accueil des étudiants étrangers en créant une maison d'hôtes avec l'INSA et l'ENSSIB. Nous pourrions faciliter les démarches des étudiants et des enseignants-chercheurs étrangers auprès de la préfecture pour les contrats de recherche.

Propos recueillis par M.R.



Le CLÉ : les portes s'ouvrent sur les projets



16 | 2005 c'est l'année de la concrétisation de 3 projets importants pour le Centre de Loisirs Éducatifs (CLÉ) :
la réhabilitation des locaux, le partenariat avec la CAF et le recrutement d'un directeur administratif et financier.

Le CLÉ se refait une beauté...

Parce que les locaux ne répondaient plus aux normes d'accueil d'enfants en collectivité, un groupe de travail composé de parents et de membres des comités d'actions sociales a réfléchi à un projet de réhabilitation de la structure. Adopté, le projet s'est vu allouer 360 000 euros par l'UCBL, l'INSA et le CAES du CNRS. La rénovation débute en décembre 2005 et prend fin en août 2006, sans que les activités ne cessent. Néanmoins, quelques jours de fermeture seront nécessaires. Les parents seront informés individuellement et suffisamment tôt pour pouvoir trouver un autre mode de garde. Le calendrier des travaux sera accessible en temps réel sur le site web du CLÉ. Cette rénovation fera passer la capacité d'accueil de 21 à 30 lits.

Le CLÉ et la CAF...

Une convention entre le CLÉ et la CAF prendra effet le 1^{er} janvier 2006. Le coût pour un enfant sera pris en charge partiellement par la CAF. Un coût horaire de présence remplacera le forfait journalier actuel ; les tarifs seront fixés par la CAF sur la base du quotient familial, ce qui se traduira par une baisse sensible des coûts.

Du côté des personnels...

Le partenariat avec la CAF, le départ à la retraite de la comptable, l'augmentation du nombre de personnels due à celle de la capacité d'accueil de la crèche et la volonté de pérenniser la structure nécessitent de recruter un directeur administratif et financier. Grâce aux nombreux soutiens et de l'augmentation des subventions servies par l'INSA, le CNRS et l'UCBL ce projet de recrutement a abouti avec l'arrivée de Franck Perdrix. **Etienne Perna**

Etre acteur de sa santé

Initié et porté par l'Université Claude Bernard Lyon1, la MGEN et la LMDE, le projet Sport et Santé vise à sensibiliser les personnels et les étudiants sur l'alimentation, les conduites addictives ou bien l'exercice physique. Sport et Santé est mis en place dans le cadre des 10 km de Lyon, pour favoriser la pratique de l'activité physique et diffuser un "savoir pratiquer" essentiel pour être acteur de sa propre santé.

Le 9 Février 2006, un forum Sport et Santé développera sensibilisation, information et prévention. A ce jour, cinq stands sont prévus :

- nutrition et sport où l'on pourra dresser son profil alimentaire, faire un bilan nutritionnel en présence de diététiciens, etc,
- cœur et sport où des élèves-infirmières mesureront votre taux de cholestérol et votre tension artérielle par exemple,
- conduites addictives et sport où sera mise en place l'opération « vivre et sport » ; entre autres choses, vous serez invités à signer une charte. Il vous sera offert un lacet vert à arborer lors d'une course pour montrer votre détermination,
- asthme et sport où seront distribués des questionnaires,
- entraînement et préparation à la course à pied où seront pratiqués des tests VO2max et VMA menés par des étudiants en éducation physique.

D'autres animations compléteront ce dispositif comme le jeu d'éveil sensoriel basé sur des dégustations.

En fin d'après-midi, une table ronde sera organisée autour du thème « Consommation de produits dopants, la course à la performance ! ». Si le dopage des sportifs est régulièrement cité, le dopage des étudiants et des cadres commence à être évoqué.

En Avril 2006 seront remis des dossards pour participer à l'épreuve des « 10 kilomètres de Lyon » après inscription auprès d'une personne relais de chaque établissement participant ou directement sur Internet. Après la course, un buffet sera organisé au cours duquel seront remis coupes et lots aux héros. **Robert Abraham**



→ VIE DE L'UNIVERSITE ← La Journée des étudiants

La Journée Des Etudiants de l'Université Claude Bernard Lyon 1 s'est déroulée le 6 Octobre. Bien intégrée dans le calendrier des manifestations de l'UCBL (et qui occasionne un arrêt des enseignements pendant son déroulement), cette journée permet de faire découvrir aux étudiants, en particulier les « primo-entrants », les activités des services universitaires et des nombreuses associations étudiantes présentes sur les campus.

Pilotée par le groupe de travail de la Vie Etudiante qui rassemble tous ses partenaires, l'organisation de la manifestation est maintenant largement prise en charge par les associations, le BVE assurant la logistique.

5 000 étudiants au moins se sont rendus sur le site de Rockefeller (de 12h00 à 15h00) ainsi que sur le site de la Doua (de 12h00 à 18h00). Des navettes ont été mises en place pour permettre aux étudiants de Rockefeller de rejoindre l'autre site en fin d'après-midi.

Chaque service de l'Université a organisé un stand de présentation mettant en évidence sa contribution à la vie étudiante : salle de culture générale, expositions et projections pour le service commun de la documentation (BU) ; ateliers de pratique artistique et spectacles des Saisons d'Astrée (la salle de spectacles du campus de la Doua) pour le service culturel ; rencontres sportives, nuits du sport, sorties de ski, etc. pour le service universitaire des activités physiques et sportives. La mission handicap et le service universitaire de médecine préventive et de promotion de santé, associés à des partenaires extérieurs,

montreront les possibilités d'aide qu'ils offrent. La Journée des Etudiants a été aussi l'occasion de présenter ou d'annoncer les campagnes de prévention pour la santé organisées chaque année (une distribution de préservatifs humoristiques).

Les associations étudiantes, elles aussi, ont été actives. Si les associations de filière sont en général, à la date de la JDE, déjà connues des étudiants, les associations culturelles, humanitaires ou sportives plus transversales trouvent là l'occasion de rivaliser d'imagination pour faire connaître leurs activités et leurs atouts. Ainsi, du côté de la santé, de futurs dentistes et kinésithérapeutes ont proposé des dépistages et des massages dans la décontraction et la bonne humeur. Et comme la JDE est une fête, un stand de crêpes et de barbe à papa en a renforcé l'intérêt !

De nombreuses attractions ont été associées à cette journée : mur d'escalade, poneys, rodéo mécanique, structures gonflables, etc. avec une animation musicale toujours appréciée des étudiants.

Une grande nouveauté cette année : un jeu de piste « Découverte du campus de la Doua ». Proposé par une association étudiante dont l'activité est précisément l'organisation de jeux collectifs, ce jeu de piste a permis, sur un mode ludique, de découvrir les lieux à connaître pour rendre la vie universitaire plus simple et plus agréable.

Des Préfabriqués provisoires qui ont (trop) duré

Depuis quelques années, l'Université Claude Bernard Lyon 1 conduit une politique d'élimination des préfabriqués les plus vétustes. Cette volonté doit impérativement s'accompagner d'une action de reconstitution de nouvelles salles d'enseignement « en dur ». C'est ce qui se réalise avec cependant, une transition difficile entre la suppression de salles et l'achèvement des nouvelles.

Actuellement, l'Université Claude Bernard Lyon 1 utilise encore pour ses enseignements plus de 3500 m² de bâtiments préfabriqués datant, pour les plus anciens, de 40 ans. Si les normes de sécurité sont respectées, en revanche, les conditions d'utilisation sont déplorables (exemple : inondations après des pluies abondantes). De plus, les fermetures extérieures sont inefficaces et ces locaux sont souvent occupés le soir et lors des congés de fin de semaine par des visiteurs indésirables qui génèrent de multiples dégradations et même des débuts d'incendies. Cette situation explique la réticence de nombreux enseignants à utiliser ces préfabriqués.

Situé sur le Domaine Rockefeller derrière l'amphithéâtre Hermann, le préfabriqué le plus ancien ne pourra être démoli qu'au moment de la construction du nouveau bâtiment d'enseignement, début 2007. Mais deux bâtiments seront détruits sur le Domaine de La Doua : les préfabriqués B et C, situés à proximité de l'amphithéâtre Lavoisier, le long de l'avenue Gaston Berger. Leur démolition permettra de compléter « l'axe vert », espace engazonné et arboré qui traverse tout le domaine, de l'ENSSIB à l'IUT A. **Robert Garrone**

→ RETROVISION ←

L'Université Claude Bernard Lyon 1 et « The Marathon »



Le dimanche 6 Novembre 2005, une équipe de l'Université Claude Bernard Lyon 1 a participé au marathon de New-York. Classé parmi les grandes épreuves mondiales, ce marathon renommé « The Marathon », rassemble plus de 30 000 participants. Ce Dimanche là, 31 étudiants et personnels étaient sur la ligne de départ pour 42.195 km de course.

Robert Abraham

19

Arbre de Noël 2005

Comme chaque année à l'approche des fêtes, l'Université Claude Bernard Lyon 1 a organisé son « Arbre de Noël ».

Le 10 décembre 2005, les enfants des personnels de l'Université ont été conviés à savourer un goûter et à assister à une pièce de théâtre intitulée « Une fin de Loup ». Les petits invités ont ainsi suivi un spectacle revisitant les contes et histoires de loup mais, une fois n'est pas coutume, qui lui a laissé la parole. Cette histoire a démontré qu'il est parfois fort intéressant (et drôle !) de changer de point de vue.

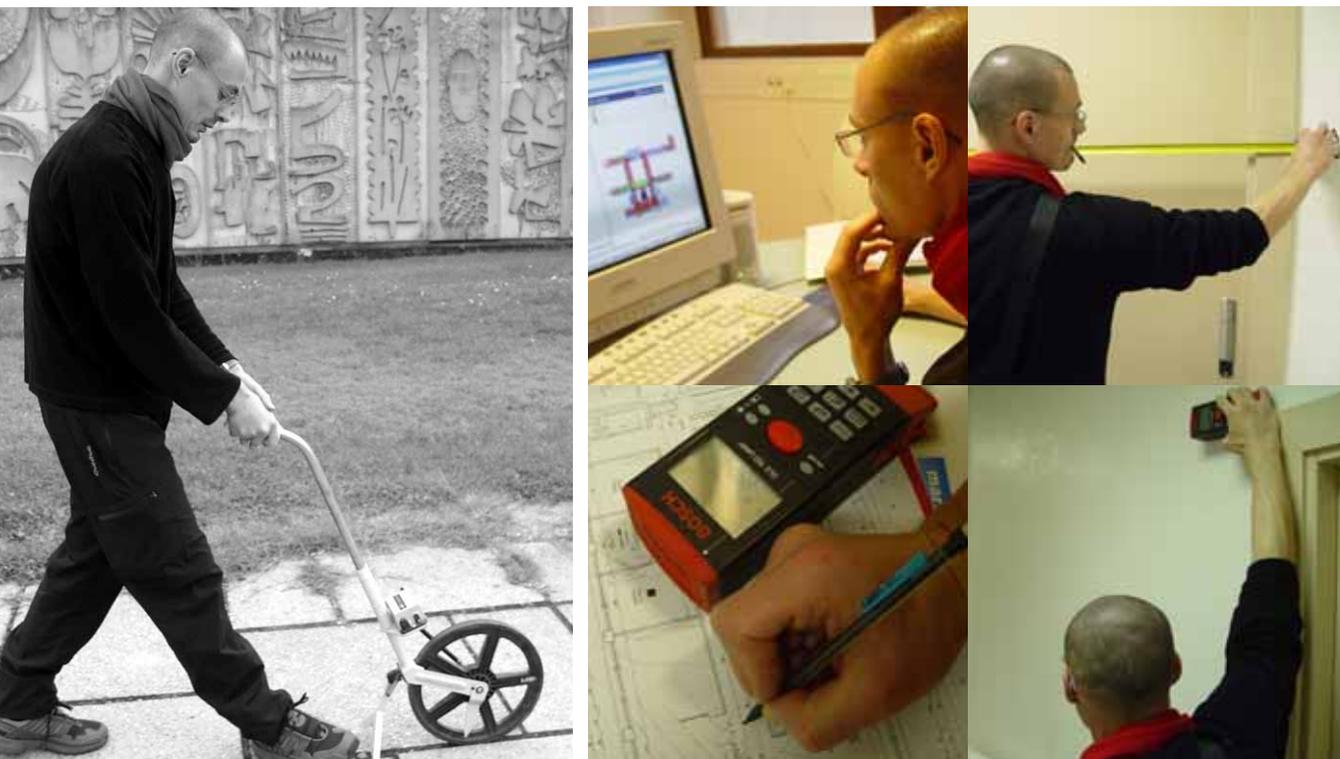
Organisée en partenariat avec le CLAP et le SUAS, cette fête a été une véritable réussite et, une fois encore, le pari de divertir les enfants a été tenu. **M.R.**



→ UN METIER ←

Dessinateur en bâtiments

ou comment coucher sur plans des relevés métrés



L'Université Claude Bernard Lyon 1 détient plus de 500 000 m² de bâtiments.

Avec autant d'édifices en sa possession, il est indispensable de répertorier ce patrimoine pour pouvoir le gérer.

Mais à qui incombe cette lourde tâche ?

Partageant son temps entre le terrain et le bureau, le dessinateur en bâtiment a pour mission d'effectuer des relevés permettant la réalisation des plans des constructions que possède l'Université. Armé de son laser-mètre, il part régulièrement sur les différents sites de l'Université pour mesurer les bâtiments et tenir à jour les plans existants. A titre d'exemple, il aura fallu trois mois de travail pour relever les dimensions de Rockefeller (50 000 m²).

Aujourd'hui, le métier est indissociable de l'informatique: Il n'y a plus de table à dessin, de règles ou de compas. Tout ceci est remplacé par un ordinateur avec un clavier pour entrer des dessins en mémoire et une imprimante pour sortir les calculs et les nomenclatures. Le bureau du dessinateur ressemble maintenant à n'importe quel bureau. Amené de plus en plus à utiliser des logiciels de DAO (Dessin Assisté par Ordinateur), il passe moins d'heures sur des tracés répétitifs ce qui contribue à améliorer la qualité du rendu final.

Comme tous les dessinateurs, une bonne représentation spatiale lui est indispensable. Il doit faire preuve à la fois de rigueur, de créativité et être doté d'un certain sens de l'esthétisme. En effet, pour qu'un plan soit exploitable, il faut savoir aller au-delà de l'information technique. Les croquis ainsi répertoriés servent aux directeurs administratifs ou aux équipes

techniques pour se repérer lors d'une intervention ainsi qu'aux architectes lors de la réhabilitation d'un bâtiment.

Pour Thierry Egger, dessinateur en bâtiment de l'Université Claude Bernard Lyon 1, ce travail est une véritable passion. Du logiciel utilisé pour créer les plans en passant par la gestion de 30 ans d'histoire d'archives architecturales, tout lui plaît. Un travail que l'on imagine comme solitaire, Thierry Egger nous le présente sous un autre aspect. Avec près de la moitié du temps passé seul sur le terrain à effectuer des mesures, on pourrait penser que le dessinateur en bâtiment n'est pas un métier où le contact prime. Mais c'est tout le contraire. Circuler au sein de divers bâtiments pour y recueillir des informations techniques demande une certaine adaptabilité et un bon sens relationnel. Il doit régulièrement contacter les interlocuteurs qui lui permettront d'accéder aux différents sites et surtout répondre aux interrogations des personnes qui croisent son chemin !

Autonomie et goût du contact sont réellement les maîtres mots de ce métier qui permet, à d'autres services, d'accéder à des informations techniques précises. **M.R.**